



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - Syndicat Gestion Gorges Ardeche (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25070216400014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SGC AUBENAS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : SGGA (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	34
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	37
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	38
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	39
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	40
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A10.3 - Opérations liées aux cessions	51
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	52
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	53
A11 - Etat des travaux en régie	54
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	56

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	57
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	58
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	60
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	61
B1.6 - Etat des engagements reçus	62



B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	65
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	66
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	67
C1.2 - Actions de formation des élus	70
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	71
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	72
C3.2 - Liste des établissements publics créés	73
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	74
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	76
C3.6 - Identification des flux croisés	78
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	79
D2 - Arrêté et signatures	80

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
7355Syndicat Gestion Gorges Ardeche
SGGAS²LOW
CA**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	13 419
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
10 479 645,00	0,00	780,96	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	28,42 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	70,28 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 059 961,07	G	1 113 073,37
	Section d'investissement	B	97 282,78	H	45 298,09
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	334 139,96 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	48 996,18 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 157 243,85	= G+H+I+J	1 541 507,60
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 059 961,07	= G+I+K	1 447 213,33
	Section d'investissement	= B+D+F	97 282,78	= H+J+L	94 294,27
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 157 243,85	= G+H+I+J+K+L	1 541 507,60

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	554 292,35	198 621,33	0,00	0,00	355 671,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	862 239,00	797 051,19	0,00	0,00	65 187,81
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 275,88	21 833,32	0,00	0,00	1 442,56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 439 807,23	1 017 505,84	0,00	0,00	422 301,39
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	7 964,52	0,00	0,00	5 035,48
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 452 807,23	1 025 470,36	0,00	0,00	427 336,87
023	Virement à la section d'investissement (2)	90 416,31				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	34 504,94	34 490,71			14,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		124 921,25	34 490,71			90 430,54
TOTAL		1 577 728,48	1 059 961,07	0,00	0,00	517 767,41
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 648,13	13 034,83	0,00	0,00	-1 386,70
70	Produits services, domaine et ventes div	355 502,48	315 562,85	0,00	0,00	39 939,63
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	871 631,91	780 449,92	0,00	0,00	91 181,99
75	Autres produits de gestion courante	500,00	2,35	0,00	0,00	497,65
Total des recettes de gestion courante		1 239 282,52	1 109 049,95	0,00	0,00	130 232,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 484,03	0,00	0,00	-1 484,03
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 239 282,52	1 110 533,98	0,00	0,00	128 748,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 306,00	2 539,39			1 766,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 306,00	2 539,39			1 766,61
TOTAL		1 243 588,52	1 113 073,37	0,00	0,00	130 515,15
Pour information		(3) 334 139,96				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES


DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 406,00	0,00	0,00	5 406,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	320 837,96	90 243,39	0,00	230 594,57
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	346 243,96	90 243,39	0,00	256 000,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	350 743,96	94 743,39	0,00	256 000,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 306,00	2 539,39		1 766,61
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 306,00	2 539,39		1 766,61
	TOTAL	355 049,96	97 282,78	0,00	257 767,18
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	175 685,28	5 200,00	0,00	170 485,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	175 685,28	5 200,00	0,00	170 485,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 447,25	5 607,38	0,00	-160,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes financières	5 447,25	5 607,38	0,00	-160,13
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	181 132,53	10 807,38	0,00	170 325,15
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	90 416,31			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	34 504,94	34 490,71		14,23
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	124 921,25	34 490,71		90 430,54
	TOTAL	306 053,78	45 298,09	0,00	260 755,69

Envoyé en préfecture le 29/03/2024
 Reçu en préfecture le 29/03/2024
 Publié le 29/03/2024
 ID : 007-250702164-20240322-DCS2024_23-DE



Crédits annulés

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information	(2) 48 996,18	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	198 621,33		198 621,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	797 051,19		797 051,19
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 833,32		21 833,32
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 964,52	0,00	7 964,52
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	34 490,71	34 490,71
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 025 470,36	34 490,71	1 059 961,07
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	2 539,39	7 039,39
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	90 243,39	0,00	90 243,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		94 743,39	2 539,39	97 282,78
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 034,83		13 034,83
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	315 562,85		315 562,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	780 449,92		780 449,92
75	Autres produits de gestion courante	2,35	0,00	2,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 484,03	2 539,39	4 023,42
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 110 533,98	2 539,39	1 113 073,37
Pour information				334 139,96
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 607,38	0,00	5 607,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	5 200,00	0,00	5 200,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		34 490,71	34 490,71
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		10 807,38	34 490,71	45 298,09
Pour information				48 996,18
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	554 292,35	198 621,33	0,00	0,00	355 671,02
60224	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	600,00	2 031,95	0,00	0,00	-1 431,95
60612	Energie - Electricité	9 000,00	8 934,39	0,00	0,00	65,61
60621	Combustibles	14 000,00	6 297,80	0,00	0,00	7 702,20
60622	Carburants	15 000,00	9 348,35	0,00	0,00	5 651,65
60623	Alimentation	7 000,00	6 534,36	0,00	0,00	465,64
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 130,00	2 349,40	0,00	0,00	7 780,60
60632	Fournitures de petit équipement	8 820,00	4 102,67	0,00	0,00	4 717,33
60636	Vêtements de travail	7 000,00	3 195,03	0,00	0,00	3 804,97
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 498,36	0,00	0,00	1 501,64
6068	Autres matières et fournitures	1 140,00	2 441,99	0,00	0,00	-1 301,99
611	Contrats de prestations de services	67 010,68	965,00	0,00	0,00	66 045,68
6132	Locations immobilières	38 911,04	33 140,40	0,00	0,00	5 770,64
6135	Locations mobilières	10 375,98	10 125,21	0,00	0,00	250,77
61521	Entretien terrains	8 500,00	3 022,00	0,00	0,00	5 478,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	198,00	0,00	0,00	9 802,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 143,42	11 567,04	0,00	0,00	4 576,38
61551	Entretien matériel roulant	14 242,00	6 372,62	0,00	0,00	7 869,38
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	3 223,04	0,00	0,00	-2 723,04
6156	Maintenance	5 789,94	4 615,30	0,00	0,00	1 174,64
6161	Multirisques	9 000,00	636,00	0,00	0,00	8 364,00
6168	Autres primes d'assurance	11 175,00	5 619,00	0,00	0,00	5 556,00
617	Etudes et recherches	148 631,79	27 753,21	0,00	0,00	120 878,58
6182	Documentation générale et technique	1 006,00	1 123,16	0,00	0,00	-117,16
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	1 179,00	0,00	0,00	1 821,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	32 822,00	2 096,40	0,00	0,00	30 725,60
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	250,00	30,00	0,00	0,00	220,00
6226	Honoraires	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6233	Foires et expositions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 200,00	1 709,00	0,00	0,00	-509,00
6237	Publications	9 943,00	2 646,40	0,00	0,00	7 296,60
6247	Transports collectifs	1 750,00	6 196,01	0,00	0,00	-4 446,01
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	3 445,58	0,00	0,00	2 554,42
6256	Missions	0,00	69,00	0,00	0,00	-69,00
6257	Réceptions	4 500,00	1 993,49	0,00	0,00	2 506,51
6261	Frais d'affranchissement	593,12	1 130,11	0,00	0,00	-536,99
6262	Frais de télécommunications	22 333,97	8 764,51	0,00	0,00	13 569,46
6281	Concours divers (cotisations)	7 996,41	7 997,75	0,00	0,00	-1,34
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 268,00	4 780,80	0,00	0,00	487,20
6284	Redevances pour services rendus	3 200,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	380,00	0,00	0,00	5 620,00
63512	Taxes foncières	110,00	109,00	0,00	0,00	1,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 100,00	1 000,00	0,00	0,00	5 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	862 239,00	797 051,19	0,00	0,00	65 187,81
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	4 195,80	0,00	0,00	1 804,20
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	510,39	0,00	0,00	89,61
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 000,00	9 105,58	0,00	0,00	-105,58
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	1 531,66	0,00	0,00	-31,66
64111	Rémunération principale titulaires	380 000,00	206 707,18	0,00	0,00	173 292,82
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	6 476,93	0,00	0,00	-6 476,93
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	42 941,91	0,00	0,00	-42 941,91
64131	Rémunérations non tit.	446 000,00	279 100,71	0,00	0,00	166 899,29
64136	Indemnités préavis, licenciement non tit	0,00	1 865,32	0,00	0,00	-1 865,32
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	13 919,03	0,00	0,00	-13 919,03
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	127 466,58	0,00	0,00	-127 466,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	72 112,79	0,00	0,00	-72 112,79
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	11 667,89	0,00	0,00	-11 667,89
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,00	10 345,92	0,00	0,00	-345,92
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	1 593,00	0,00	0,00	-393,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 604,00	3 816,00	0,00	0,00	-212,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 445,00	810,00	0,00	0,00	635,00
6488	Autres charges	2 890,00	2 884,50	0,00	0,00	5,50

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ouverts)		Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 275,88	21 833,32	0,00	1 442,56
6531	Indemnités	21 125,88	20 072,49	0,00	1 053,39
6533	Cotisations de retraite	1 300,00	1 264,69	0,00	35,31
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	50,00	0,00	450,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	444,67	0,00	-444,67
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	150,00	0,00	0,00	150,00
65888	Autres	200,00	1,47	0,00	198,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 439 807,23	1 017 505,84	0,00	422 301,39
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 000,00	7 964,52	0,00	5 035,48
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	11 000,00	6 140,84	0,00	4 859,16
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 823,68	0,00	176,32
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 452 807,23	1 025 470,36	0,00	427 336,87
023	Virement à la section d'investissement	90 416,31	0,00		90 416,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	34 504,94	34 490,71		14,23
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	34 504,94	34 490,71		14,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		124 921,25	34 490,71		90 430,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		124 921,25	34 490,71		90 430,54
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 577 728,48	1 059 961,07	0,00	517 767,41
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 648,13	13 034,83	0,00	0,00	-1 386,70
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 110,00	11 856,59	0,00	0,00	253,41
6459	Rembours charges SS et prévoyance	-461,87	1 178,24	0,00	0,00	-1 640,11
70	Produits services, domaine et ventes div	355 502,48	315 562,85	0,00	0,00	39 939,63
70323	Redev. occupat° domaine public communal	307 000,00	287 101,12	0,00	0,00	19 898,88
7062	Redevances services à caractère culturel	17 048,00	5 581,60	0,00	0,00	11 466,40
70632	Redevances services à caractère loisir	1 220,48	770,88	0,00	0,00	449,60
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 234,00	21 569,58	0,00	0,00	8 664,42
70688	Autres prestations de services	0,00	539,67	0,00	0,00	-539,67
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	871 631,91	780 449,92	0,00	0,00	91 181,99
74718	Autres participations Etat	342 471,31	331 258,43	0,00	0,00	11 212,88
7472	Participat° Régions	27 746,13	9 346,13	0,00	0,00	18 400,00
7473	Participat° Départements	370 623,58	335 827,28	0,00	0,00	34 796,30
74741	Participat° Communes du GFP	44 040,00	44 040,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	8 126,33	7 570,00	0,00	0,00	556,33
7477	Participat° Budget communautaire et FS	45 833,56	0,00	0,00	0,00	45 833,56
7478	Participat° Autres organismes	32 791,00	52 408,08	0,00	0,00	-19 617,08
75	Autres produits de gestion courante	500,00	2,35	0,00	0,00	497,65
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	2,35	0,00	0,00	497,65
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 239 282,52	1 109 049,95	0,00	0,00	130 232,57
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 484,03	0,00	0,00	-1 484,03
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	142,00	0,00	0,00	-142,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 342,03	0,00	0,00	-1 342,03
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 239 282,52	1 110 533,98	0,00	0,00	128 748,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	4 306,00	2 539,39			1 766,61
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 306,00	2 539,39			1 766,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 306,00	2 539,39			1 766,61
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 243 588,52	1 113 073,37	0,00	0,00	130 515,15
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		334 139,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 406,00	0,00	0,00	5 406,00
2051	Concessions, droits similaires	5 406,00	0,00	0,00	5 406,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	320 837,96	90 243,39	0,00	230 594,57
2181	Installat° générales, agencements	0,00	25 446,52	0,00	-25 446,52
2182	Matériel de transport	46 022,76	16 022,76	0,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 900,91	3 332,96	0,00	4 567,95
2184	Mobilier	4 423,51	3 014,13	0,00	1 409,38
2188	Autres immobilisations corporelles	262 490,78	42 427,02	0,00	220 063,76
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		346 243,96	90 243,39	0,00	256 000,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		4 500,00	4 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		350 743,96	94 743,39	0,00	256 000,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 306,00	2 539,39		1 766,61
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	4 306,00	2 539,39		1 766,61
13911	Etat et établissements nationaux	900,00	0,00		900,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	2 106,00	1 264,99		841,01
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 300,00	1 274,40		25,60
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 306,00	2 539,39		1 766,61
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		355 049,96	97 282,78	0,00	257 767,18
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	175 685,28	5 200,00	0,00	170 485,28
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	151 635,28	0,00	0,00	151 635,28
1313	Subv. transf. Départements	10 400,00	5 200,00	0,00	5 200,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	13 650,00	0,00	0,00	13 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		175 685,28	5 200,00	0,00	170 485,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 447,25	5 607,38	0,00	-160,13
10222	FCTVA	5 447,25	5 607,38	0,00	-160,13
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		5 447,25	5 607,38	0,00	-160,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		181 132,53	10 807,38	0,00	170 325,15
021	Virement de la sect° de fonctionnement	90 416,31			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	34 504,94	34 490,71		14,23
28051	Concessions et droits similaires	0,00	2 974,00		-2 974,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	1 247,67		-1 247,67
28182	Matériel de transport	0,00	9 351,31		-9 351,31
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 189,29		-4 189,29
28184	Mobilier	0,00	194,03		-194,03
28188	Autres immo. corporelles	34 504,94	16 534,41		17 970,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		124 921,25	34 490,71		90 430,54
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		124 921,25	34 490,71		90 430,54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		306 053,78	45 298,09	0,00	260 755,69
Pour information		48 996,18			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

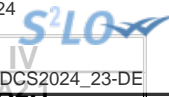
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.




IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 29/03/2024
 Reçu en préfecture le 29/03/2024
 Publié le 29/03/2024
 ID : 007-250702164-20240322-DCS2024_23-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					0,00												

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le 29/03/2024



ID : 007-250702164-20240322-DCS2024_23-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

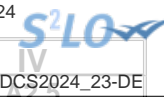
IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

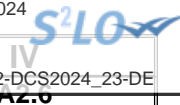
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

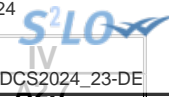
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 100000.00 €			28-02-2005
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Aménagement terrain ou construction	20	28/02/2005
L	Matériel de bureau et matériel informatique	3	28/02/2005
L	Matériel signalétique et mobilier extérieur	10	28/02/2005
L	Mobilier Bureau	5	28/02/2005
L	Petit matériel	3	28/02/2005
L	Publication et documentation	3	28/02/2005
L	Véhicule et Matériel de transport	5	28/02/2005



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS
A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 306,00	I 2 539,39
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 306,00	2 539,39
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 306,00	2 539,39
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 539,39	0,00	0,00	2 539,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		130 368,50	III 40 098,09
Ressources propres externes de l'année (a)		5 447,25	5 607,38
10222	FCTVA	5 447,25	5 607,38
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		124 921,25	34 490,71
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	0,00	2 974,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	1 247,67
28182	Matériel de transport	0,00	9 351,31
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 189,29
28184	Mobilier	0,00	194,03
28188	Autres immo. corporelles	34 504,94	16 534,41
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	90 416,31	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	40 098,09	0,00	48 996,18	0,00	89 094,27

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 539,39
Ressources propres disponibles	IV 89 094,27
Solde	V = IV – II (3) 86 554,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A7.3.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.4.1****A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT
A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/01/2023	15 tentes d'occasion PGL modèle 3 m de large x 4 m de long en PVC	5 000,00	0,00	10
27/01/2023	4 coffrets avec minuteur de douche à jeton sans contact pour douches collectives	4 760,74	0,00	10
08/02/2023	3 armoires métalliques 198x120 cm 4 tablettes unicolore fermeture rideaux	1 513,51	0,00	10
03/03/2023	Lave linge+frigos+cuisinières d'occasion	960,00	0,00	2
15/03/2023	5 composteurs individuels	626,58	0,00	5
28/03/2023	34 piquets EV pin D6 1.50 ml	141,10	0,00	5
31/03/2023	Smartphone Xiaomi Redmi Note 11 pro 128 go	368,99	0,00	2
05/04/2023	1 parachute coop+ 36 tentes de camping 3 places+45 matelas mousse + 11 ballons	3 387,25	0,00	10
06/04/2023	Matelas mousse Coelho 90x190	828,00	0,00	5
12/04/2023	12 rouleaux de 10 Ml de treillage châtaigner de 1.20m de Haut	487,60	0,00	10
15/04/2023	12 rouleaux de 10 Ml de treillage châtaigner de 1.20m de Haut	975,20	0,00	10
24/04/2023	6 SAMSUNG xcover 5 Black 64 GO + Coques anti chocs + verre trempé intégral	2 127,35	0,00	2
30/04/2023	1 perceuse excentrique 125 mm + 1 batterie 18v XFR 5Ah+Chargeur	392,40	0,00	2
01/05/2023	meublier d'occasion en bois : 1 petite table - 1 buffet + 2 meubles	190,00	0,00	2
10/05/2023	25 matelas autogonflants de camping confort 65 cm - 1 personne	1 250,00	0,00	5
13/05/2023	Ecrans ordinateurs	648,00	0,00	3
22/05/2023	Acquisition scie circulaire 1600w 190 mm+coffret 40 pièces embouts+coffret 16 do	400,74	0,00	5
26/05/2023	DACIA Nouvelle Spring Expression	16 022,76	0,00	5
09/06/2023	3 repose pieds ajustable 2 hauteurs garantie 12 mois	87,62	0,00	3
15/06/2023	plastifieuse	111,74	0,00	2
27/06/2023	coffret de 2 talkies-walkies	270,00	0,00	5
28/06/2023	Grille extensible de marque "La Toulousaine" 1750x2200 mm serrure à barillet	1 591,20	0,00	10
29/06/2023	Porte manteaux sur socle	76,88	0,00	2
30/06/2023	Petit outillage pour perçage,vissage, sciage, soudage	661,45	0,00	3
24/07/2023	pose mobiliers et panneaux d'interprétation des aires de bivouacs des Gorges	2 601,80	0,00	1
24/07/2023	3 tentes pour bivouac de Gaud	1 000,00	0,00	5
31/07/2023	Panneaux de sensibilisation	339,02	0,00	5
09/10/2023	4 panneaux de sensibilisation départ	12 480,00	0,00	10
09/10/2023	4 panneaux de sensibilisation départ	9 984,00	0,00	10
21/10/2023	Webcam Logitech C270 + 2 pack clavier / souris Logitech	124,99	0,00	2
21/10/2023	Webcam Logitech C270 + 2 pack clavier / souris Logitech	124,99	0,00	2
31/10/2023	Gruminette G1 45 cm+Ecorceuse EDER 4 couteaux	969,00	0,00	5
02/11/2023	Création graphique et mise en page de 3 panneaux de sensibilisation grand public	874,80	0,00	2
02/11/2023	Création graphique et mise en page de 3 panneaux de sensibilisation grand public	874,80	875,00	2
08/11/2023	petit mobilier d'occasion :fauteuils-table de nuit-commode+meuble+livres+tableau	395,00	0,00	2
08/11/2023	petit mobilier d'occasion :fauteuils-table de nuit-commode+meuble+livres+tableau	395,00	0,00	2
08/11/2023	Pack piège photographique pour les placettes d'alimentation des vautours	750,00	0,00	5
08/11/2023	Pack piège photographique pour les placettes d'alimentation des vautours	750,00	0,00	5
08/11/2023	Gruminette G1 45 cm+Ecorceuse EDER 4 couteaux	868,67	0,00	5
21/11/2023	Réalisation d'illustrations pour des panneaux de zone de quiétude	400,00	0,00	2



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
21/11/2023	Réalisation d'illustrations pour des panneaux de zone de quiétude	400,00	0,00	2
29/11/2023	Mobiliers et panneaux d'interprétation des aires de bivouacs marché 2023.01	23 912,27	0,00	5
30/11/2023	4 panneaux de sensibilisation départ	2 496,00	0,00	10
30/11/2023	60 piquets châtaigniers rond écorce dim. 5 cm Long 1.50 m	256,20	0,00	10
07/12/2023	18 Treillis châtaignier H. 1.20 ml *Long 10 ml	2 194,20	0,00	10
22/12/2023	60 piquets châtaigniers rond écorce dim. 5 cm Long 1.50 m	81,13	0,00	10
31/12/2023	18 Treillis châtaignier H. 1.20 ml *Long 10 ml	2 194,20	0,00	10
31/12/2023	60 piquets châtaigniers rond écorce dim. 5 cm Long 1.50 m	98,21	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		107 443,39	875,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
18/08/2023	eco-compteurs	4 077,31	5	4 077,31	0,00	0,00	0,00
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
18/07/2023	Mobilier signalétique	293,49	10	293,49	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	mobilier bureau	556,10	2	556,10	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Moniteurs PC	560,00	2	560,00	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Panneaux de signalisation	3 409,55	10	3 409,55	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Panneaux signalétiques	2 662,00	10	2 662,00	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Travaux templeiers	1 872,73	3	1 872,73	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Travaux Templeiers	1 387,29	3	1 387,29	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Réhabilitation du belvédère	22 231,42	20	22 231,42	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Panneaux signalétiques	1 891,12	3	1 891,12	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Matériel pour travaux belvédères	2 872,38	3	2 872,38	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Panneaux belvédères	1 617,91	3	1 617,91	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Mobilier signalétique Mâts armés	20 712,64	10	20 712,64	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Chaises visiteurs	91,01	2	91,01	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Store + coffre fort	527,59	2	527,59	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	standard BDR	616,80	2	616,80	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Panneaux d'informations	5 469,87	10	5 469,87	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Mobilier signalétique lames porte plot	52 162,37	10	52 162,37	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	PC EVD	1 451,60	3	1 451,60	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Présentoirs documentation (2)	641,52	10	641,52	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Présentoir documentation	575,75	10	575,75	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	ordinateur+logiciel+imprimante	2 200,00	3	2 200,00	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Carte réseau	170,00	3	170,00	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Voiture kangoo	11 411,39	5	11 411,39	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	ordinateur portable	2 167,60	3	2 167,60	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	réseau informatique	1 394,37	3	1 394,37	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	ordinateur portable	1 375,40	3	1 375,40	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	documentation jeux	86,90	3	86,90	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	ordinateur portable	1 778,90	3	1 778,90	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	écran plat carto + 3 clés USB	358,70	3	358,70	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	UC + écran compta	631,19	3	631,19	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	mobilier signalétique	12 531,39	10	12 531,39	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	PC portable	988,90	3	988,90	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	3 fax + Installation réseau	1 193,00	5	1 193,00	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	kangoo	11 659,15	5	11 659,15	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	bureau SB	825,24	5	825,24	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	Véhicule de route	13 964,00	5	13 964,00	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	4x4 d'occasion	26 912,00	8	26 912,00	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	moteur électrique	4 370,21	5	4 370,21	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	panneaux templeiers	217,60	1	217,60	0,00	0,00	0,00
18/07/2023	travaux bivouacs	458,40	1	458,40	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Travaux investissement Gaud	689,94	3	689,94	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Traçonneuse + lame	307,95	2	307,95	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Travaux de plomberie Gournier	2 395,25	2	2 395,25	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Tables bivouacs	2 159,59	2	2 159,59	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Toiles marabouts 3	1 280,57	2	1 280,57	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Mât schéma randonnées	1 502,18	2	1 502,18	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Containers bivouacs	7 429,07	3	7 429,07	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Surpresseur Gaud	1 058,00	2	1 058,00	0,00	0,00	0,00



Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	comptable au jour de la cession	cession	moins values
18/08/2023	réédition topoguide	21 037,05	3	21 037,05	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Pièges photo	2 057,12	2	2 057,12	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Équipement bureautique	4 810,76	5	4 810,76	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Cloisons bureau	4 022,90	10	4 022,90	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Standard téléphonique	1 434,06	5	1 434,06	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Matériel pédagogique	4 766,93	10	4 766,93	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Ordinateur portable	1 761,90	3	1 761,90	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Logiciel Winzip + imprimante HP 840 C	236,37	2	236,37	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Logiciel immobilisation	437,59	2	437,59	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Armoires + télécopieurs BDR	1 303,84	3	1 303,84	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Radios	2 272,40	3	2 272,40	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Pompe Gournier	1 021,38	2	1 021,38	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	verrous	548,20	2	548,20	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Cuisinières	771,30	5	771,30	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Combiné réfrigérateur	599,87	5	599,87	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Panneaux Bivouacs	2 746,79	10	2 746,79	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Rédition brochure RNGA	8 831,44	3	8 831,44	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	banderoles bivouacs	246,15	2	246,15	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Panneaux RN + Pont d'Arc	2 874,00	10	2 874,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	chloropack	1 283,07	5	1 283,07	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Déclinaisons logos	1 706,69	2	1 706,69	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	fabrication des panneaux RTGA Site Classé	636,92	2	636,92	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Chemin d'accès du Pont d'Arc	7 095,57	10	7 095,57	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	meublier signalétique	2 515,91	10	2 515,91	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	5 marabouts	3 430,10	3	3 430,10	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Livre des Gorges de l'Ardèche	49 057,52	5	49 057,52	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Matériel randonnée	105,00	3	105,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Matériel téléphonique	1 589,62	5	1 589,62	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Plaquettes Patrimoine, Animx, Reptiles	1 255,00	5	1 255,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	peinture St Rémezé	5 652,95	10	5 652,95	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Réseau informatique	5 739,94	5	5 739,94	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Centrale de Réservation	8 693,72	10	8 693,72	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Terminal paiement CB CDR	765,95	5	765,95	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Bornes interactives+application bancaire	11 852,36	10	11 852,36	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Création dépliant 6 volets s/bivouacs	418,00	5	418,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Conception panneaux Flore/Oiseaux	3 731,00	5	3 731,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Tronçonneuse Stihl MS 192 T	290,01	2	290,01	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	bac + tuyau	465,79	3	465,79	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	1000 brochures 240 x 170	1 981,29	3	1 981,29	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	compteur eco-pilot	2 911,06	3	2 911,06	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	CartoPocket	3 707,60	3	3 707,60	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Ecran 17	180,00	3	180,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Présentoirs SIGARN	6 889,17	5	6 889,17	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	affiches loueurs+Panneau	1 751,84	5	1 751,84	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Dépliants RNGA	390,00	3	390,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Planchers marabout	2 314,28	10	2 314,28	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Vasque Gaud	144,66	5	144,66	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	feuille plaquette de présentation	525,04	3	525,04	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Marabout scolaire	5 580,00	3	5 580,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	four MO	52,99	5	52,99	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	matériel comptage bateaux	22 963,20	5	22 963,20	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	meuble multimédia	5 609,24	5	5 609,24	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	pompe step gournier	1 205,57	3	1 205,57	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	documentation jeux	194,02	3	194,02	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	panneaux sentier découverte	2 647,37	10	2 647,37	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	réédition TG	17 829,50	3	17 829,50	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	etagères local st martin	235,00	5	235,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	plancher marabout	296,50	10	296,50	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	panneaux bivouacs	410,23	10	410,23	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	clôture dune Gournier	2 087,02	5	2 087,02	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	sentier découverte	4 664,40	10	4 664,40	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	panneaux	776,20	10	776,20	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	plaquette sécurité navigation	3 958,76	3	3 958,76	0,00	0,00	0,00



Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	comptable au jour de la cession	cession	moins values
18/08/2023	électricité chateau de Gaud	1 091,10	5	1 091,10	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Appareil photo numérique	624,00	3	624,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	kit spéléologie	367,60	3	367,60	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	encart publicitaire OT VPA	257,14	3	257,14	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	barrière terrasse chateau de Gaud	151,93	10	151,93	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Plaqueette flore	1 794,00	3	1 794,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Charnier Bidon	474,06	10	474,06	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	porte grotte	284,80	10	284,80	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	documentation pédagogique	98,35	3	98,35	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	marteau géologue	71,80	3	71,80	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	marabout	2 300,00	10	2 300,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	pagaies bois 2	150,00	3	150,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	lunette + trépied	1 495,00	3	1 495,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	matériel pur travaux charnier Bidon	1 015,97	10	1 015,97	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Porte voix	99,27	3	99,27	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Matériel Spéléologie	1 199,68	3	1 199,68	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Jumelles	700,00	3	700,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Tables bivouacs	1 339,48	10	1 339,48	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Illustration poisson	979,00	10	979,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	colorimètre	517,63	5	517,63	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Plomberie	1 974,13	10	1 974,13	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Armature Marabout	250,00	5	250,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Tables bilvouacs	900,25	5	900,25	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Plaqueette Flore	1 112,28	3	1 112,28	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Plaqueette séminaire sport Nature	1 064,44	3	1 064,44	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	exposition Navigation	3 872,65	10	3 872,65	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	T. shirts mrga	897,00	2	897,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	panneaux avec picto 3	426,97	10	426,97	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	ouverture bureau st remeze	1 582,50	10	1 582,50	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	dépliants labellisation	1 554,00	3	1 554,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Montre altimax	169,00	3	169,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	cuisinière	379,00	5	379,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	adhésif + présentation pédagogique	1 053,68	3	1 053,68	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	cartes visite + en tetes	1 085,97	3	1 085,97	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Plaqueette poissons+ oiseaux 3000*2	2 224,56	3	2 224,56	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Plaqueette label * 4000	1 357,46	3	1 357,46	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Nestor * 2000 doc pédagogiques	2 405,40	3	2 405,40	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Marabouts	2 000,00	3	2 000,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	télécopieur	149,99	2	149,99	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	2 téléphones mobiles	58,00	2	58,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Aspirateur bureaux st remeze	170,97	2	170,97	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Panneaux Belvédères	938,00	3	938,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	GPS	1 196,00	3	1 196,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	cartographie habitats mrga	17 294,16	10	17 294,16	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	citernes souples	5 385,28	5	5 385,28	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Ponçeuse	100,70	5	100,70	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	travaux réfection piste Gerles	1 318,75	3	1 318,75	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	bois tables	2 359,07	5	2 359,07	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	gyrobroyage dent de rez	6 147,44	5	6 147,44	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	toiles marabout	2 000,00	3	2 000,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Poste comptabilité	1 120,65	3	1 120,65	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	appareil photo + écran LCD	898,66	5	898,66	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	informatique générale	9 120,45	3	9 120,45	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	film "gestion gardiennage des Gorges de l'Ardèche"	6 458,40	5	6 458,40	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Cartographie des habitats naturels site natura 2000	8 970,00	10	8 970,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	signalétique pont d'arc	2 314,10	5	2 314,10	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	2 paires de jumelles + matériel photo reptiles	1 218,03	5	1 218,03	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	matériel réservation + page internet réservation bivouacs	5 495,37	3	5 495,37	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	grilles expositions	505,78	3	505,78	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Appareil photo numérique	1 000,00	5	1 000,00	0,00	0,00	0,00



Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	comptable au jour de la cession	cession	moins values
18/08/2023	signalétique rnga	4 989,71	10	4 989,71	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	logiciel map info	3 033,06	3	3 033,06	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	fax gournier	179,90	3	179,90	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	pc map info	507,40	3	507,40	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	matériel spéléo	389,00	5	389,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	MOBILIER SIGNALETIQUE CONCEPTION	5 304,26	10	5 304,26	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	meublier signalétique	23 949,30	10	23 949,30	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	appareil photo numérique	1 698,32	5	1 698,32	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	boîtier apn	350,00	5	350,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	signalétique rivière	1 489,62	10	1 489,62	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	serveur cdr vpa	3 394,25	3	3 394,25	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	fax gournier	169,90	3	169,90	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	UC+ Disque dur IOnterne VPA	685,91	3	685,91	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	matériel pédagogique	1 242,30	10	1 242,30	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	cabanes à charbon	2 021,61	10	2 021,61	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	exposition itinérante extérieure	2 538,15	10	2 538,15	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Imprimante tickets cdr	492,75	2	492,75	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	expo bivouac gournier	577,67	10	577,67	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	GPS	961,58	10	961,58	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	CCV	3 061,16	5	3 061,16	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	lecteur DVD+Onduleur	128,09	5	128,09	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	station météo	4 223,08	10	4 223,08	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	migration paypal vers paybox	5 340,00	3	5 340,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	matériel informatique	6 525,59	5	6 525,59	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	dossier OGS	4 752,00	3	4 752,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	création synthèse document unique	1 410,00	3	1 410,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	pc cdr vpa	1 211,26	5	1 211,26	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	serveur informatique	7 080,87	5	7 080,87	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	pack office	517,54	3	517,54	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	pc pp+ac	1 710,24	2	1 710,24	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	matériel informatique	321,54	2	321,54	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	pack demat	433,20	3	433,20	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Imprimante tickets bivouacs	510,00	3	510,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	pc portable front office cdr vpa	1 066,98	3	1 066,98	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Imprimante pour la CDR + divers accessoires informatiques	271,63	2	271,63	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Logiciel Application camping pour réservation nuitées bivouacs	11 880,00	2	11 880,00	0,00	0,00	0,00
18/08/2023	Module éco-participation logiciel bivouacs	480,00	2	480,00	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	8 bâches Marabout	680,00	3	680,00	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	ecocompteur	1 928,40	5	1 928,40	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	Marabouts scolaires 2	1 443,60	15	1 443,60	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	8 marabouts bivouacs	9 693,79	3	9 693,79	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	matériel sécurité incendie	1 826,06	3	1 826,06	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	cuisinière accueil Gaud	409,00	3	409,00	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	banderole fixe + attaches	1 458,48	3	1 458,48	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	piège photo precnoptère	765,00	3	765,00	0,00	0,00	0,00
28/08/2023	appareil photo cavités	425,37	5	425,37	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		731 634,92					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

A12

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 110 533,98
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.6**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 29/03/2024
 Reçu en préfecture le 29/03/2024
 Publié le 29/03/2024
 ID : 007-250702164-20240322-DCS2024_23-DE



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe / Secrétaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe / Régisseuse	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent administratif - régisseur de recettes	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché / Responsable pôle éducation communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable du pôle administratif et financier	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable pôle Ressources	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe / Responsable adm et financière	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
billetterie	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique / Agent technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe / Agent technique garde	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent technique bivouacs/sentiers	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur - responsable pôle scientifique	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Garde - agent technique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Garde - animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Garde nature - chargé d'études	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal / Directeur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien / Garde animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint patrimoine ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable du pôle animation communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Animateur	B	ANIM		0,00	A	CDD
Animateur	B	ANIM		0,00	A	CDI
Conservateur	A	TECH		0,00	A	CDD
Responsable pôle Ressources	B	ADM		0,00	A	CDD
Technicien	B	CULT		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Chargé de mission	B	CULT		0,00	A	A contrat de projet
Chargé de mission	B	CULT		0,00	A	CDD
Chargé de mission	B	TECH		0,00	A	A contrat de projet
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**
C3.5**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	355 049,96	97 282,78	0,00	257 767,18
RECETTES	355 049,96	94 294,27	0,00	260 755,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 577 728,48	1 059 961,07	0,00	517 767,41
RECETTES	1 577 728,48	1 447 213,33	0,00	130 515,15

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	355 049,96	97 282,78	0,00	257 767,18
RECETTES	355 049,96	94 294,27	0,00	260 755,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 577 728,48	1 059 961,07	0,00	517 767,41
RECETTES	1 577 728,48	1 447 213,33	0,00	130 515,15
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 932 778,44	1 157 243,85	0,00	775 534,59
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 932 778,44	1 541 507,60	0,00	391 270,84

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	355 049,96	97 282,78	0,00	257 767,18
RECETTES	355 049,96	94 294,27	0,00	260 755,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 577 728,48	1 059 961,07	0,00	517 767,41
RECETTES	1 577 728,48	1 447 213,33	0,00	130 515,15
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 932 778,44	1 157 243,85	0,00	775 534,59
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 932 778,44	1 541 507,60	0,00	391 270,84

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****C3.6****C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

**IV – ANNEXES**
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Pascal BONNETAIN.
A , le 01/01/2000
Le Pascal BONNETAIN

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Pascal BONNETAIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDECHE

Présenté par le Président de séance :

A Labastide-de Virac, le 22 mars 2024



Délibéré par le comité syndical réuni en session originale

A Labastide-de Virac, le 22 mars 2024

MEMBRES EN EXERCICE	37
QUORUM	19
PRESENT.E.S	24
POUVOIRS	3
VOTANTS	42

1 élu de commune = 1 voix

1 élu du Département = 6 voix

MAJORITE REQUISE	20
POUR	42
CONTRE	0
ABSEPTION	0

Secrétaire de séance (art L2121-15 CGCT) :

Date d'envoi de la convocation : 15 mars 2024

Les membres du comité syndical :

Pour :

Abstention :

Contre :

Certifié exécutoire par le Président de séance, compte tenu de la réception en Préfecture le 29/03/2024 et de la publication réalisée ce même jour.